



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 09 avril 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	16

Date de la convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 mars 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le neuf avril à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du vingt-deux mars deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur POTHÉRAT Frédéric.
 Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.
 Monsieur RAIMBAULT Daniel (n'ayant pas pu être convoqué dans les délais légaux)

Absents non-excusés :

Madame NÉE Amélie

Secrétaire de séance :

Monsieur GAUDICHON Vincent a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 045 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2024

Monsieur le Maire invite Madame BOULIER à présenter au vote le budget primitif communal 2024, dont un exemplaire est disponible en mairie, pour information préalable.

Considérant l'équilibre global ci-après du budget primitif 2024 du budget communal :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 739 685,62 €	1 739 685,62 €
Investissement	1 027 555,91 €	1 027 555,91 €
TOTAL	2 767 241,53 €	2 767 241,53 €

Considérant que la présentation de ce budget est faite par chapitre, dont voici le projet en détail :



I/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ LES DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Inscription au BP 2024
011	Charges à caractère général	411 555,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	518 580,00 €
014	Atténuation de produits	110 552,00 €
65	Autres charges de gestion courante	191 614,00 €
66	Charges financières	1 595,69 €
67	Charges spécifiques	800,00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations	238,57 €
023	Virement à la section de fonctionnement	487 820,36 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 930,00 €
TOTAL		1 739 685,62 €

B/ LES RECETTES

Chapitre	Libellé	Inscription au BP 2024
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	397 018,80 €
013	Atténuation de charges	2 372,40 €
70	Produits services, domaine, ventes diverses	113 957,00 €
73	Impôts et taxes	155 244,00 €
731	Fiscalité locale	646 643,00 €
74	Dotations et participations	292 278,00 €
75	Autres produits de gestion courante	128 059,42 €
76	Produits financiers	3,00 €
77	Produits spécifiques	4 110,00 €
TOTAL		1 739 685,62 €

II/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ LES DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Inscription au	Restes à
20	Immobilisations incorporelles	23 000,00 €	
204	Subventions d'équipement versées		4 985,75 €
21	Immobilisations corporelles	282 648,42 €	63 081,65 €
23	Immobilisations en cours	369 535,93 €	209 917,71 €
16	Emprunts et dettes assimilées	67 236,51 €	
041	Opérations patrimoniales	7 149,94 €	
TOTAL		749 570,80 €	277 985,11 €
TOTAL GÉNÉRAL		1 027 555,91 €	



B/ LES RECETTES

Chapitre	Libellé	Inscription au	Restes à
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	49 036,51 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves	215 000,00 €	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	171 687,99 €	
13	Subventions d'investissement reçues	20 563,00 €	57 260,61 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 107,50 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	487 820,36 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 930,00 €	
041	Opérations patrimoniales	7 149,94 €	
	TOTAL	970 295,30 €	57 260,61 €
	TOTAL GÉNÉRAL	1 027 555,91 €	

Après avoir pris connaissance de ce budget primitif annexe 2024, et répondu aux questions posées par les élus, Monsieur le Maire soumet ce projet de budget, qui sera exécuté au chapitre, à délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention (Madame TALBOT), ADOPTE le budget primitif communal 2024 tel que présenté.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COILLER

